



Assemblée générale

Distr. générale
24 mai 2011
Français
Original : espagnol

Soixante-cinquième session

Point 42 de l'ordre du jour

La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

Lettre datée du 23 mai 2011, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration du CA-4 (voir annexe), établie par les quatre Présidents des pays d'Amérique centrale, Álvaro Colom (Guatemala), Mauricio Funes (El Salvador), Porfirio Lobo (Honduras) et Daniel Ortega Saavedra (Nicaragua) qui, réunis à Managua le 22 mai 2011, mus par les hauts idéaux morazanistes et faisant fond sur l'Accord pour la réconciliation nationale et la consolidation de la démocratie dans la République du Honduras, récemment signé à Cartagena de Indias (Colombie), sont convenus des trois points suivants :

1. Apporter leur soutien à cet accord signé à l'initiative des Présidents vénézuélien et colombien, qui crée les conditions propres à permettre au Honduras de réintégrer l'Organisation des États américains (OEA) et de participer pleinement au Système d'intégration de l'Amérique centrale;

2. Demander aux pays des Amériques d'appuyer cette décision afin de permettre au Honduras de rejoindre sans tarder l'Organisation des États américains et toutes les instances internationales;

3. Avec l'assentiment de ses homologues, le Président nicaraguayen, José Daniel Ortega Saavedra a décrété, au vu de la signature de l'accord précité, le rétablissement et la normalisation immédiats et complets des relations entre le Nicaragua et le Honduras.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la déclaration figurant en annexe à tous les États Membres de l'Organisation.

La Vice-Ministre des relations extérieures,
Représentante permanente du Nicaragua
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) María **Rubiales de Chamorro**



Annexe

Déclaration du CA-4 sur le Honduras

Les Présidents des pays d'Amérique centrale, Álvaro Colom Caballeros, du Guatemala, Mauricio Funes Cartagena, d'El Salvador, Porfirio Lobo Sosa, du Honduras, et Daniel Ortega Saavedra, du Nicaragua, s'étant mus par l'esprit morazaniste qui les caractérise, réunis à Managua en ce vingt-deuxième jour de mai,

Ayant passé en revue l'état général de l'intégration de l'Amérique centrale et les principales menaces qui pèsent sur le processus démocratique dans la région depuis la signature des Accords d'Esquipulas II,

Considérant que, pour renforcer le processus d'intégration de l'Amérique centrale, conformément à la volonté politique exprimée par chacun des Présidents, il est indispensable de compter sur l'unité interne de chacun des peuples en présence et primordial de tableur sur l'unité au niveau de la région,

Ayant évalué la situation politique résultant des événements survenus le 28 juin 2009 au Honduras, et saluant à l'unanimité les fruits de la médiation entreprise le 9 avril dernier par les Présidents Hugo Rafael Chávez Frías, du Venezuela, et Juan Manuel Santos, de Colombie, conjointement avec le Président Porfirio Lobo Sosa et en consultation permanente avec l'ex-Président hondurien José Manuel Zelaya Rosales,

Ayant signé en ce jour, le 22 mai 2011, à Cartagena de Indias (Colombie), l'Accord pour la réconciliation nationale et la consolidation de la démocratie dans la République du Honduras,

Prenant acte de la nature « par essence » politique dudit accord, sont en conséquence convenus des trois points suivants :

1. Apporter leur soutien audit accord, signé à l'initiative des Présidents vénézuélien et colombien, qui crée les conditions propres à permettre au Honduras de réintégrer l'Organisation des États américains (OEA) et de participer pleinement au Système d'intégration de l'Amérique centrale;

2. Demander aux pays des Amériques d'appuyer cette décision afin de permettre au Honduras de rejoindre sans tarder l'Organisation des États américains et toutes les instances internationales;

3. Avec l'assentiment de ses homologues, le Président nicaraguayen, José Daniel Ortega Saavedra, a décrété, au vu de la signature de l'accord précité, le rétablissement et la normalisation immédiats et complets des relations entre le Nicaragua et le Honduras.

Faite à Managua, le vingt-deux mai deux mil onze.

Le Président de la République du Guatemala
(*Signé*) Álvaro **Colom Caballero**

Le Président de la République d'El Salvador
(*Signé*) Mauricio **Funes Cartagena**

Le Président de la République du Honduras
(*Signé*) Porfirio **Lobo Sosa**

Le Président de la République du Nicaragua
(*Signé*) Daniel **Ortega Saavedra**
